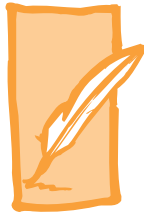


# Préface



## PREMIER BILAN INNOVIANDES

Un peu plus d'un an après sa labellisation (juillet 2006), un premier bilan peut être tiré sur le fonctionnement du Pôle de Compétitivité Viandes et Produits Carnés InnoViandes.

La raison essentielle des pôles de compétitivité est l'émergence, le financement et la conduite de projets de recherche - innovation - transfert : on peut retenir qu'InnoViandes a labellisé à ce jour 23 projets (cf. liste des projets labellisés Innoviandes en dernière page de ce numéro). A ce nombre très significatif de projets, il convient d'ajouter, en termes de financement, un certain nombre de succès :

- sur 2005-2006, 10 projets ont été retenus pour financement par l'ANR dans ses différents financements,
- un projet 2006 a été retenu au deuxième appel d'offre du FCE.

Cependant, il faut préciser que 12 projets sont encore en recherche de financement : des progrès sont probablement encore possibles pour adapter des procédures et financements existants à certaines caractéristiques des Pôles de Compétitivité. De plus, parmi les 23 projets labellisés par InnoViandes, 5 ont été portés par une entreprise (comme chef de projet) : une marge de progrès évidente réside dans l'augmentation des projets portés par des entreprises.

Ce renforcement des projets d'entreprises est l'un des objectifs de la Cellule de Gouvernance du Pôle de Compétitivité InnoViandes. Depuis août, elle a atteint sa géométrie prévue avec J. SIRAMI directeur (50%), J. CULIOLI animateur scientifique (50%) et C. MENARD chargée de relations extérieures (100%).

De nombreux chantiers vont progressivement être ouverts : valorisation de la veille par abonnement des entreprises, création de documents et outils de promotion - communication du Pôle et de ses partenaires... Déjà, dès le prochain appel à projet pour labellisation (avant fin 2006), la procédure d'évaluation par les entreprises (désignées par leurs fédérations professionnelles), dans le cadre des commissions ACTIVIANDES et MASSIF CENTRAL, sera adaptée pour permettre une meilleure participation des professionnels ; de même, la finalisation de la participation des professionnels (entreprises et/ou structures professionnelles) au dispositif d'évaluation - labellisation sera rapidement mise en œuvre.

Enfin, pour l'avenir, deux nouvelles :

- l'arrêté fixant officiellement le zone R&D du Pôle InnoViandes est paru et, sans surprise, il correspond aux bassins d'emploi de Clermont-Ferrand et de Limoges : nous attendons les précisions et détails des avantages que peuvent attendre les entreprises localisées dans ces périmètres,
- la Cellule de Gouvernance a prévu trois rendez-vous pour rencontrer les entreprises qui sont présentées ci-après.

Michel SAUDAN

### Les rendez-vous du Pôle InnoViandes

**Premier rendez-vous** : les 4 et 5 octobre aux 11èmes JSMTV (Journées des Sciences du Muscle et Technologies des Viandes) près de Clermont-Ferrand.

**Deuxième rendez-vous** : du 22 au 26 octobre au SIAL (Salon International de l'Alimentation) à Paris-Nord Villepinte.

**Troisième rendez-vous** : du 20 au 23 novembre au salon IPA (International Process Alimentaire) à Paris-Nord Villepinte.